Atlantic, le chaud et le froid sur l'électrique

Pour le groupe spécialisé dans le confort thermique, la transition énergétique est un sujet délicat. Ses collaborateurs roulent beaucoup plus que la moyenne, d'où une électrification du parc qui avance à petits pas. L'entreprise prépare toutefois le terrain avec des bornes de recharge, tout en se penchant sur les questions de mobilité.

Le groupe Atlantic est le fleuron de l'industrie française dans le domaine du confort thermique (chauffage, climatisation…), au travers de marques plus ou moins connues du grand public. Sauter est sans doute la plus évocatrice parmi la quinzaine composant le portefeuille de l'entreprise familiale fondée à La Roche-sur-Yon (85) en 1968. Quelques données témoignent de cette réussite entrepreneuriale une cinquantaine d'années plus tard : 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020, près de 10 000 collaborateurs, une présence commerciale sur 4 continents et un maillage de 28 sites industriels, dont une dizaine en France. C'est dans l'Hexagone que le groupe emploie le plus grand nombre de salariés, environ un tiers de son effectif total. Le siège social réunissant 250 personnes est basé pour quelques jours encore à Bourg-la-Reine (92), en banlieue sud de Paris. Un déménagement dans un bâtiment neuf situé à quelques kilomètres de là, à Arcueil (94), à proximité de la Porte d'Orléans, est au programme courant mai. La surface de bureaux passera ainsi de 4 700 à 7 000 m², tandis qu'une centaine de salariés issus de sites annexes viendront gonfler les effectifs.

Ce déménagement sera l'occasion pour le groupe Atlantic de revoir ou d'innover sur certains sujets. Plusieurs d'entre eux toucheront à la flotte automobile et aux questions de mobilité. Des sujets portés par des spécialistes de ces thématiques : Sophie Volland, responsable des services généraux des sites parisiens et ancienne responsable du parc automobile, et Florence Mendy qui lui a succédé à ce dernier poste il y a un peu plus d'un an.

Pour la gestion de ses places de parking, le groupe Atlantic utilise la solution proposée par la start-up montpelliéraine MyCarSpot.

UNE FLOTTE MULTIPLIÉE PAR DEUX EN 5 ANS

Mais parlons tout d'abord de la flotte automobile qui se compose, au niveau national, de 677 véhicules, dont 114 utilitaires légers, essentiellement des Peugeot Expert et Citroën Jumpy auxquels viennent s'ajouter une dizaine de voitures de société 2 places. Les voitures particulières, au nombre de 563, sont pour 23 % des monospaces, 24 % des SUV, 36 % des breaks et 15 % des berlines. Un mix relativement équilibré où la domination des breaks s'explique par le besoin de volume du coffre.

La grande majorité du parc est financée en location longue durée, historiquement auprès d'ALD, concurrencé depuis deux ans par Arval. « *Nous avons été en monoloueur pendant 15 ans, le choix a été fait d'introduire un peu de diversité et de concurrence, c'est plus sain* », indique Sophie Volland. Une décision en partie liée à la croissance rapide de la flotte, multipliée par deux en l'espace de 5 ans. Précisons que les contrats de LLD incluent la maintenance, les autres

Florence Mendy, responsable du parc automobile, et Sophie Volland, responsable des services généraux des sites parisiens d'Atlantic.

prestations ayant été sorties ou étant en passe de l'être, comme les cartes carburant. En termes de marques, Atlantic a référencé le groupe PSA, Volkswagen et depuis peu Toyota et Volvo pour leurs propositions hybrides. Les collaborateurs étaient jusqu'à présent relativement choyés, dans la mesure où la car policy, qui comprend 5 catégories et à chaque fois une dizaine de véhicules, autorisait la plupart des options. « *Nous avons de ce fait des véhicules qui sont assez personnalisés* », constate Florence Mendy. Mais les évolutions réglementaires, notamment l'entrée en lice du cycle d'homologation WLTP, poussent l'entreprise à restreindre les ardeurs de leurs collaborateurs. La roue de secours a été supprimée, idem pour les boîtes manuelles, jugées moins performantes que celles automatiques, et il est question d'interdire bientôt les toits ouvrants et pourquoi pas d'autres équipements. Selon Florence Mendy, « *le sujet fait l'objet de discussions RH, on ne peut pas tout changer du jour au lendemain* ».

Une autre évolution à l'ordre du jour est l'introduction à petites doses de véhicules essence, hybrides et électriques, même si cette diversification énergétique « *a du mal à prendre* », de l'aveu de Sophie Volland, si ce n'est au niveau des véhicules de direction, où le Volvo XC60 PHEV rencontre un certain succès. L'entreprise n'impose rien et se contente de préconiser ces solutions alternatives pour les collaborateurs qui roulent moins de 35 000 km par an. Au-delà, le diesel reste privilégié. Or, il se trouve que la majorité des troupes roule bien plus, en moyenne 50 000 km par an. Ce qui pousse d'ailleurs Atlantic à opter pour des contrats relativement courts, allant de 24 à 36 mois. L'objectif est malgré tout d'atteindre une part de 10 % de véhicules hybrides et électriques lors des renouvellements de flotte en 2022, conformément à la loi d'orientation des mobilités. « *Il faut commencer à changer les habitudes de nos collaborateurs aujourd'hui et pas attendre plusieurs années, nous communiquons à ce sujet* », annonce Florence Mendy.

L'objectif est d'atteindre une part de 10 % de véhicules hybrides et électriques lors des renouvellements de flotte en 2022.

JUSQU'À 32 POINTS DE CHARGE

De véhicules branchés, il en sera question dans les nouveaux locaux d'Arcueil. Le parking a été équipé de 6 points de recharge et 26 supplémentaires sont au programme. Atlantic a également projeté de monter en puissance sur les mobilités alternatives avec, à venir, un parking pour les vélos, une aide à l'acquisition d'une bicyclette, un service d'autopartage composé de trois véhicules (dont un électrique) et une solution de covoiturage interentreprises. La gestion numérique des 114 places de parking est aussi prévue, ce que la société fait d'ailleurs depuis octobre 2019 dans son siège actuel, où 87 places sont disponibles. L'entreprise travaille sur le sujet avec MyCarSpot. Cette solution a déjà fait ses preuves en permettant de répondre à toutes les demandes de place, mais Atlantic compte revoir les conditions d'attribution avec le déménagement. Priorité sera donnée aux collaborateurs venant en véhicule électrique ou hybride et à ceux pratiquant le covoiturage. « *Nous arriverons à loger tout le monde* », prédit toutefois Sophie Volland. Et pour optimiser le dispositif, une caméra avec lecture de plaque sera installée à l'entrée du parking, les salariés n'ayant pas réservé leur place ne pourront alors y pénétrer. La solution a tellement convaincu qu'elle sera prochainement utilisée pour la gestion des espaces partagés de l'entreprise, comme les bureaux et les aires de restauration. **DC**